

LE MOT DU MAIRE Janvier 2012



Cette cérémonie de vœux revêtait caractère spécial car il s'agissait de la dernière à la salle Léonce Poulat.

Certains ont vu cette salle se construire en 1948 et verront sa démolition au mois de juin prochain. Quelques Saint Quentinnois m'interpellent encore sur l'utilité d'investir dans un nouveau bâtiment.

Je réponds que notre salle des fêtes, depuis plusieurs années, ne répond plus suffisamment aux besoins des associations qui l'utilisent tous les jours, ni aux normes d'accessibilité.

Notre mission plus est de répondre au mieux aux demandes du tissu associatif qui anime le village avec dévouement grâce à des activités ludiques, sportives et culturelles tout au long de l'année.



Durant cette année **2011**, beaucoup de travaux ont été réalisés :

- ❑ le merlon de protection sur les chutes de blocs de pierre de Beauboulinière est terminé ;
- ❑ le déversoir d'orages du plateau du Gît est terminé ;
- ❑ la reprise en enrobé et en caniveaux de la rue du Vercors est réalisée ;
- ❑ sur la RD 45, le réseau d'eau et d'assainissement a été entièrement refait avant la création de la piste cyclable ;
- ❑ le plan de sauvegarde communal (document obligatoire) a été réalisé avec un prestataire ;
- ❑ enfin le PLU (Plan Local d'Urbanisme) a été lancé.

LES PROJETS en 2012

- le plus gros projet est la construction de la salle socio culturelle avec le respect impératif d'un planning, car dès le mois de septembre 2012, les associations auront besoin des salles.
- la phase d'étude du merlon de Fontbesset est terminée. Il doit être réalisé en 2012 ainsi que la route et les réseaux souterrains qui donnent accès au lotissement.

Depuis le 1^{er} janvier 2012, nous avons repris les compétences scolaires (fonctionnement des écoles, cantine, et intégration de neuf salariées dans le personnel communal).

Cette nouvelle année sera une année charnière pour nous permettre d'intégrer au 1^{er} janvier 2013, la CCV (Communauté de Communes de VINAY), dont ST QUENTIN sera la deuxième commune en nombre d'habitants.

Sa position géographique la situe à l'extrémité de la communauté, il serait souhaitable que nous puissions développer des compétences communes sur la rive gauche (par exemple prise en compte de la jeunesse, projet de maison médicale, partage de la médiathèque et de la déchèterie).

En 2012, nous allons poursuivre le dossier concernant l'agrément de la source du Gouret. L'ARS (Agence Régionale de la Santé) désigné un hydrogéologue expert pour ce dossier.

Comme vous pouvez le constater, cette année sera chargée afin de mener à bien tous les dossiers.

L'équipe municipale et le personnel communal vous souhaitent une bonne et heureuse nouvelle année et la réalisation de tous vos projets.

Votre Maire,
Jean Pierre FAURE